

Objectif I1

Impliquer les citoyens dans l'accompagnement du PCM et la promotion d'une mobilité douce

Indicateur - Pourcentage d'actions du PCM traitées et mises en œuvre



ENERGIE

Action

65

Encourager les déplacements piétons

Contexte

Bon pour la santé, bon pour l'environnement, bon pour le portefeuille, se déplacer à pied (ou à vélo) présente d'innombrables vertus. Forte d'un important patrimoine de chemins creux, sentiers, venelles, petites rues... la commune d'Uccle offre la possibilité de relier plusieurs pôles d'activités sans passer par les grands axes routiers.

Développement de l'action

- Lancer une nouvelle publication et mettre en vente les itinéraires ucclois de promenade-découverte et la brochure « Uccle à pied ».
- Identifier et communiquer sur les itinéraires piétons permettant de relier les principaux pôles d'activités de la commune. Proposer un minutage des distances. Indiquer les itinéraires sur la carte des ressources durables de la commune (action 7).

Enjeux en matière de développement durable

Environnementaux : rapport à la nature plus important.

Economiques : déplacements non polluants.

Sociaux : aspect convivial et relaxant de la randonnée.

Indications de calendrier

A initier courant 2010.

Acteurs

| | |
|------------|--------------------------|
| Pilote(s) | Service Environnement |
| Service(s) | Mobilité |
| Autre(s) | Association de randonnée |

Moyens financiers

Evaluation de l'action

| | | |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie | | Solidarité nord / sud |
| Social | | Ampleur géographique |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

Lien(s) vers action(s)

6